Nations Unies S/2020/1129



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 novembre 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 23 novembre 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des pays membres du Conseil par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé de M[me] Stephanie Williams, Représentante spéciale par intérim du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie (au nom de l'Indonésie et du Viet Nam), du Niger, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des États-Unis d'Amérique, à l'occasion de la visioconférence sur « La situation en Libye » tenue le jeudi 19 novembre 2020. Une déclaration a également été faite par le représentant de la Libye.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 2 avril 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

La Présidente du Conseil de sécurité
(*Signé*) Inga Rhonda **King**

20-15863 (F) 301120 231220



Annexe I

Déclaration de Mme Stephanie Williams, Représentante spéciale par intérim du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye

[Originaux : anglais et arabe]

Depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité le 2 septembre (voir S/2020/879), nous avons notablement progressé dans notre quête de paix et de stabilité en Libye. Après bien des années d'oppression, de division, de chaos, de misère et de conflit, les Libyens se rassemblent, dans l'intérêt de la Libye et dans celui de leurs enfants et petits-enfants, afin d'élaborer une vision libyenne de la voie à suivre – une voie qui offre la possibilité de préserver l'unité du pays et de réaffirmer sa souveraineté.

Alors que la trêve de fait sur le terrain a continué de tenir, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a facilité, avec l'appui du Conseil et du comité international de suivi de la Conférence de Berlin, un dialogue ouvert pour renforcer la stabilité, la sécurité et l'unité nationale entre les parties libyennes. Ces efforts ont abouti, tout d'abord, à la signature d'un accord de cessez-le-feu permanent dans tout le pays, le 23 octobre à Genève, avec effet immédiat. À cette occasion, les 10 officiers militaires qui constituent la Commission militaire conjointe 5+5 ont mis de côté leurs différences et, guidés par leur esprit patriotique, répondu à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial. Cet accord historique prévoit le retrait de toutes les unités militaires et de tous les groupes armés des lignes de front et le départ de tous les mercenaires et combattants terroristes étrangers de l'ensemble du territoire libyen sous 90 jours. Dans une nouvelle démonstration de la détermination libyenne, cette décision a été suivie de deux tours de discussions qui ont lieu sur le sol libyen pour accélérer l'entrée en vigueur de l'accord.

À Ghadamès, ville du sud de la Libye, j'ai rendu visite aux deux délégations, du 2 au 4 novembre, tandis qu'elles définissaient les termes d'un mécanisme de suivi du cessez-le-feu soutenu par l'ONU et dirigé par les Libyens, qui doit être déployé dans un premier temps sur une zone allant de Sokna à Abou Qreïn et Ben Jawad, dans le centre de la Libye. À Syrte, du 10 au 13 novembre, la Commission militaire conjointe a établi son quartier général au Centre de conférences Ouagadougou. Les participants ont insisté sur la réouverture de la route côtière entre Misrata et Syrte, appuyée par le déploiement d'une force de sécurité conjointe, et sur le retrait des forces étrangères et des mercenaires de la zone.

J'ai le plaisir d'indiquer que des progrès tangibles ont été accomplis dans le cadre du train de mesures de confiance convenu à Genève : les vols entre Benghazi et Tripoli ainsi qu'à destination de Sabha, Ghat et Oubari ont repris, et j'ai bon espoir que les vols vers Ghadamès fonctionneront bientôt de nouveau. Les échanges de prisonniers se poursuivent, facilités par les Sages et avec le soutien de la Commission militaire conjointe. La baisse marquée du nombre de pertes civiles par rapport au deuxième trimestre de 2020 nous rappelle une fois de plus avec force que les civils sont protégés quand les armes se taisent.

À la suite d'arrangements pris pour que les forces étrangères quittent les installations pétrolières, la National Oil Corporation a progressivement levé l'état de force majeure sur lesdites installations, mettant fin au blocus pétrolier imposé au pays depuis plus de neuf mois. La production de pétrole est maintenant revenue aux niveaux d'avant le blocus, à 1,2 million de barils par jour. Des avancées sur un arrangement économique transparent pour la gestion des recettes pétrolières contribueraient à appuyer cette évolution très positive. En sus du cessez-le-feu, la reprise de la production pétrolière a créé les conditions nécessaires pour s'attaquer

aux problèmes de sécurité sous-jacents. Le 16 novembre, j'ai participé à une réunion tenue à Brega avec le Président de la National Oil Corporation et les commandants de l'est et de l'ouest des forces de surveillance des champs pétrolifères afin de discuter de l'unification et de la restructuration des effectifs de ces forces.

Autre signe de progrès, le 13 octobre, le Conseil d'administration de la Libyan Investment Authority a annoncé qu'il procèderait à son premier audit détaillé depuis sa création en 2008. Conjugué à l'inspection actuellement en cours sur l'audit financier facilité par la MANUL des deux branches de la Banque centrale de Libye, cela fera deux audits jumeaux qui amélioreront considérablement la transparence au sujet de la manière dont les fonds publics sont gérés.

Le haut niveau de professionnalisme et de responsabilité de la Commission militaire conjointe et les avancées enregistrées sur le volet de la sécurité ont ouvert la voie à la reprise du processus politique.

La semaine dernière, avec un lancement officiel le 9 novembre, j'ai convoqué la première session en présentiel du Forum de dialogue politique libyen à Tunis, sur la base des conclusions de la Conférence de Berlin entérinées par la résolution 2510 (2020). Au préalable, j'avais tenu séparément une série de consultations en ligne avec de vastes groupes de maires, de femmes et de jeunes libyens pour entendre leurs recommandations, connaître leurs priorités et orienter les discussions du Forum. Je tiens à exprimer de nouveau à la présidence tunisienne la gratitude de l'Organisation et la mienne propre pour avoir eu l'amabilité d'accueillir le premier cycle de pourparlers politiques intra-libyens.

Parmi les 75 participants représentant les principales composantes géographiques, sociales et politiques libyennes, 26 ont été élus par la Chambre des représentants et le Haut Conseil d'État, et 49 – dont 16 femmes – ont été choisis par la MANUL. Il me plaît de pouvoir indiquer que les discussions ont eu lieu dans une atmosphère constructive et collégiale, et je félicite les participants de leur bonne volonté et de leur persévérance.

Le 15 novembre, le Forum de dialogue politique a adopté un plan d'étapes politique pour les élections présidentielle et parlementaires prévues le 24 décembre 2021. Le document approuvé, intitulé « Pour la phase préparatoire d'une solution globale », complète l'Accord politique libyen et fixe des principes et objectifs généraux destinés à guider la période de transition sous des institutions reconstituées et unifiées, ainsi que les grandes échéances pour la validation d'une nouvelle autorité exécutive par la Chambre des représentants et des jalons pour les arrangements constitutionnels et les élections.

La date des élections étant arrêtée pour dans 12 mois, le plan d'étapes énonce des délais clairs avant lesquels les institutions compétentes doivent prendre des mesures concernant la nomination à des postes souverains et la validation de la nouvelle autorité exécutive, faute de quoi le Forum de dialogue politique se réunira de nouveau et prendra des décisions, conformément aux conclusions de la Conférence de Berlin et à la résolution 2510 (2020). Le Forum a pour tâche de se réunir régulièrement afin de suivre la mise en œuvre du plan d'étapes en vue de veiller à ce que les critères attachés aux élections soient remplis. Ces mécanismes sont conçus pour prévenir une nouvelle transition sans fin et constituent une garantie face à la demande de l'immense majorité des Libyens, qui veulent des élections nationales.

Les grands principes des droits de l'homme qui sont ressortis des consultations avec les acteurs de la société civile, y compris les activistes qui militent pour les droits des femmes, ont également été inclus dans le plan d'étapes, assurant d'autant plus un processus axé sur les droits.

En outre, les participants au Forum se sont mis d'accord par consensus sur les nouvelles prérogatives des titulaires de postes exécutifs et les nouveaux critères pour accéder à ces fonctions. Ils ont notamment décidé de réformer les pouvoirs et les compétences du Conseil de la présidence et de créer un poste distinct de premier ministre. Un gouvernement d'unité nationale sera dirigé par un premier ministre et deux adjoints, qui auront pour mandat d'assurer la transition jusqu'aux élections, de réunifier les institutions de l'État et de fournir des services de sécurité et de base à la population jusqu'à la tenue des élections.

Je suis particulièrement reconnaissante aux participantes, qui ont joué un rôle crucial au sein du Forum de dialogue politique et apporté d'importantes contributions en tant que conciliatrices. Elles ont publié une déclaration soulignant une série de principes et de recommandations pour améliorer la participation des femmes au processus politique et à la gouvernance. Elles ont appelé à une meilleure représentation des femmes dans la vie politique et demandé à l'État d'honorer ses engagements internationaux en matière de droits et de protection des femmes. Leur exigence que les femmes occupent au moins 30 % des postes de direction au sein de l'autorité exécutive réformée a également trouvé un écho dans le plan d'étapes, attestant le rôle de cheffes de file que les femmes ont joué dans le dialogue. La semaine prochaine, je convoquerai une nouvelle réunion en ligne du Forum afin de poursuivre les discussions sur les modalités de sélection des personnes appelées à assumer des fonctions exécutives.

Les Libyens sont clairs : l'organisation d'élections présidentielle et parlementaires est leur exigence et doit constituer un objectif commun. Le Président de la Haute Commission électorale nationale, M. Emad Al-Sayeh, a confirmé que cette institution souveraine avait la capacité technique d'organiser des élections dans un climat favorable sur le plan politique et du point de vue de la sécurité, un cadre législatif réaliste et un budget suffisant pour que cela se produise en temps voulu. Je trouve encourageant que le Premier Ministre Serraj ait annoncé, le 16 novembre, que le Gouvernement allouerait des fonds et des ressources à la Commission. J'ai bon espoir que cette annonce sera rapidement traduite en actes, d'autant que j'estime qu'en plus, avec la décision du Forum de dialogue politique de tenir des élections le 24 décembre 2021 et le travail exceptionnel mené par la Commission militaire conjointe sur les arrangements de sécurité, le climat est maintenant plus propice à l'organisation d'élections inclusives et crédibles.

Je note également avec satisfaction que le Comité central des élections municipales a pu poursuivre les scrutins dans cinq autres municipalités, y compris à Misrata, troisième plus grande ville de Libye. Je félicite le Comité d'avoir réussi à organiser des élections crédibles avec toutes les mesures de précaution nécessaires en pleine pandémie et malgré la difficulté de l'environnement d'après-guerre.

Il reste clairement du travail, mais les Libyens se sont pris en main et on fait leur part. Nous leur devons de faire la nôtre en respectant et soutenant pleinement les accords intra-libyens qui ont été conclus sous l'autorité de la résolution 2510 (2020) et des résultats de la Conférence de Berlin. Cela inclut le respect du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures de la Libye et la mise en œuvre intégrale de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU en Libye. Le Conseil dispose d'outils, notamment pour empêcher les obstructionnistes de mettre en péril cette occasion rare de rétablir la paix dans le pays. J'engage le Conseil à faire usage de ces outils.

Je tiens à dire une fois de plus que la situation reste précaire ; le temps n'est pas à l'autosatisfaction. La Commission militaire conjointe cherche à donner effet au cessez-le-feu, mais les deux camps n'ont pas encore commencé à retirer leurs forces. Les forces du Gouvernement d'entente nationale demeurent stationnées à Abou Qreïn et Ouachka, où l'on signale des activités de patrouille. Des vols de fret militaire ont été

observés aux aéroports de Ouatiya et Misrata. Les Forces armées arabes syriennes et leurs auxiliaires ont continué d'ériger des fortifications et des avant-postes militaires équipés de systèmes de défense aérienne entre Syrte et Joufra et au nord de la base aérienne de Joufra. Un intense trafic d'avions-cargos a été observé entre l'aéroport de Benina, Joufra et la base aérienne de Qardabiya. Je sollicite l'appui du Conseil pour faire appliquer les résolutions relatives à l'embargo sur les armes.

Sur le front économique, la négociation d'un arrangement durable pour la répartition transparente des recettes pétrolières est toujours tributaire des avancées enregistrées sur le volet politique. En vertu des arrangements concernant la reprise de la production pétrolière, la National Oil Corporation garde les recettes en réserve jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé. Si le dialogue économique libyen a permis d'élaborer des options de politique générale pour améliorer la gestion des richesses, la négociation d'un tel arrangement demeure difficile en raison de la polarisation entre les deux régimes exécutifs.

L'assassinat de Hanan Al-Barassi – avocate et critique déclarée de la corruption, de l'abus de pouvoir et des violations des droits humains – devrait pousser tous les Libyens à mettre de côté leurs différences pour forger rapidement une solution inclusive à la crise prolongée afin de rétablir la justice et l'application du principe de responsabilité et d'en finir avec le climat d'impunité qui prévaut. Son meurtre barbare illustre les menaces et les risques auxquels s'exposent les Libyennes lorsqu'elles prennent la parole pour dénoncer des méfaits.

Il y a encore beaucoup de personnes détenues arbitrairement en Libye, sans système judiciaire en place pour remettre en cause la justification de leur détention. En outre, comme le Conseil l'a déjà entendu, les établissements carcéraux illégaux qui sont exploités par des groupes armés font partie de l'économie de guerre, et la torture, l'extorsion, le viol et d'autres atteintes aux droits humains y sont employés comme outils de contrôle. Je réitère une fois de plus mon appel en faveur de l'identification et de la fermeture de tous les établissements illégaux.

Aggravés par l'impact croissant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les besoins humanitaires vont perdurer dans l'immédiat, tandis que des accords prennent forme sur le terrain et que l'économie rebondit. On estime que, pour le début de l'année 2021, 1,3 million de personnes auront besoin d'une forme ou d'une autre d'aide humanitaire, soit une hausse de 40 % par rapport à l'an dernier.

Depuis la suspension des hostilités, le nombre de déplacés en Libye a décru, passant de 426 000 en juin à 392 000 à présent, mais les retours dans les foyers sont lents, car les services de base font toujours défaut. Les risques posés par les pièges, notamment les engins explosifs improvisés, les mines antipersonnel et les restes explosifs de guerre, continueront d'entraver les retours en toute sécurité et dans la dignité tant que toutes les zones infestées n'auront pas été dépolluées.

Cette année, plus de 11 000 migrants et réfugiés tentant de rejoindre l'Europe ont été interceptés en mer et renvoyés en Libye, qui n'est en aucune manière un port sûr pour le retour. Les chiffres dépassent déjà largement le total pour 2019. Des centaines de personnes ont péri, avec plus de 900 migrants et réfugiés noyés ou présumés noyés dans la Méditerranée en 2020. Le 12 novembre, trois naufrages meurtriers enregistrés en un seul jour ont coûté la vie à 100 personnes.

Les migrants et les réfugiés qui sont toujours en Libye font face à une hausse marquée des risques d'atteintes à leur intégrité physique et de violations de leurs droits fondamentaux. Le 10 novembre, un demandeur d'asile érythréen de 15 ans a été tué et deux autres blessés après que des hommes en armes sont entrés dans le logement où ils se trouvaient et ont commencé à tirer. La jeune victime attendait d'être réinstallée dans un pays tiers. Cela fait suite à d'autres incidents cette année où des migrants et

des réfugiés ont été tués ou blessés, tandis que beaucoup d'autres ont été incarcérés de manière arbitraire. Au 8 novembre, on comptait plus de 2 000 migrants et réfugiés dans les centres de détention officiels en Libye.

Le nombre de cas de COVID-19 et de personnes décédées des suites de la maladie en Libye ne cesse d'augmenter d'un mois sur l'autre. Au 15 novembre, on dénombrait 74 324 cas confirmés et 1 025 décès. Les deux premières semaines de novembre ont vu une hausse de 22 % du nombre de malades de la COVID-19, les plus grandes villes de Libye – Tripoli, Misrata et Benghazi – connaissant les augmentations les plus sensibles. En raison de capacités de dépistage limitées et d'un suivi insuffisant de la mortalité, les chiffres indiqués ne sont qu'une fraction de ce que les experts de la santé pensent être la véritable ampleur du problème.

À un moment où nous avons besoin de concentrer nos efforts sur la lutte contre la COVID-19, le fait que les établissements de santé primaire restent fermés en raison de pénuries de travailleurs sanitaires, de coupures de courant et d'un manque d'équipement de protection personnelle a non seulement pour effet de nuire à la possibilité de combattre efficacement le virus mais aussi d'empêcher que les gens continuent d'avoir accès à d'autres services de santé essentiels.

De même, une récente évaluation des stocks de vaccins en Libye montre que les réserves pour les maladies infantiles communes seront épuisées d'ici à la fin de l'année si l'on ne prend pas de mesures immédiates pour reconstituer les stocks et distribuer des doses. Il s'agira de la deuxième pénurie de vaccins en Libye pour la seule année 2020. Cela signifie que beaucoup d'enfants ont manqué ou pourraient manquer leur vaccination prévue, ce qui accroît le risque d'épidémie de maladies à prévention vaccinale.

L'ONU et ses partenaires sont en première ligne pour aider les autorités nationales à faire face à la COVID-19, notamment en fournissant des fournitures de santé et de l'équipement de protection personnelle, ainsi qu'un renforcement des capacités pour les agents sanitaires. Nous apportons également un appui visant à atténuer la souffrance des populations qui sont les plus touchées et qui ont besoin d'assistance en raison du conflit prolongé et des conséquences socioéconomiques de la COVID-19, et nous avons réussi à dispenser une aide humanitaire à plus de 309 000 personnes cette année.

Je reste optimiste pour l'avenir en Libye, et à la fois lucide quant aux nombreux défis qu'il faudra relever. Dix ans de guerre ne sauraient être réglés en une semaine de pourparlers politiques, mais à présent nous entendons davantage parler de paix que de guerre. Dans l'intérêt de leur pays, 75 Libyens se sont réunis à Tunis la semaine dernière dans un effort de bonne volonté pour lancer le processus de guérison des blessures de leur nation. Ils se sont assis autour d'une table, ils ont parlé – « gamiz wa hadriz », comme on dit en Libye – et ils se sont tendu la main, peut-être même ont-ils ouvert leur cœur. J'ai pu constater ces derniers mois le potentiel d'un changement de paradigme dans la manière dont les militaires, les responsables politiques et les dirigeants libyens voient leur rôle dans la définition de la voie à suivre pour le pays – d'un accord transactionnel de partage du pouvoir, où les richesses sont réparties entre les quelques privilégiés, à un partage des responsabilités afin de sauver le pays de nouvelles destructions. Seule une responsabilité partagée, nourrie de patriotisme et d'amour du pays, peut mener à la sécurité et à la prospérité communes auxquelles tant de Libyens aspirent. Les Libyens sont en droit d'attendre, sinon le soutien, du moins la non-ingérence des grands acteurs internationaux, au moment où ils cherchent à définir un itinéraire politique souverain pour les futures générations de Libyens.

Annexe II

Déclaration de M. Philippe Kridelka, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français]

Je remercie Mme Stephanie Williams, Représentante spéciale du Secrétaire-Général par intérim pour son intervention. La Belgique a fortement apprécié son action déterminée dans la recherche d'une solution politique au conflit en cours en Libye. Ces dernières semaines, nous avons pu assister à plusieurs développements positifs sous l'égide des Nations Unies. Ces développements positifs témoignent du courage et de la détermination du peuple libyen dans la recherche d'une Libye unie, stable et sûre, pour l'ensemble du peuple libyen.

J'aborderai rapidement trois points.

Tout d'abord, la Belgique félicite les parties libyennes pour la signature de l'accord de cessez-le-feu, à Genève le 23 octobre dernier. Il est maintenant essentiel de mettre pleinement et immédiatement en œuvre cet accord de cessez-le-feu. Nous appelons tous les acteurs, à l'intérieur et à l'extérieur de la Libye, à jouer un rôle constructif en vue d'un retour à la sécurité et à la stabilité. Tous les mercenaires et les combattants étrangers doivent à présent quitter le territoire libyen, tel que prévu dans l'accord. L'embargo sur les armes, qui continue à être violé, doit être pleinement respecté conformément aux résolutions du Conseil. Dans ce contexte, la Belgique salue le rôle de l'opération IRINI, l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée. La communauté internationale a la responsabilité de s'opposer à toute tentative de revenir sur les progrès réalisés, et ce y compris par le recours à des sanctions.

Les pourparlers récents de la Commission militaire conjointe à Ghadamès et à Syrte visant à rendre l'accord de cessez-le-feu opérationnel, constituent des avancées positives. Nous encourageons les participants à continuer sur cette voie et à progresser sur les différents volets, y compris le désarmement et la démobilisation des milices. La reprise de la production pétrolière est une évolution positive et devrait bénéficier à tous les Libyens.

Sur le plan politique, la Belgique se félicite de la tenue du premier tour du Forum de dialogue politique libyen à Tunis, comme préconisé par la Conférence de Berlin et la résolution 2510 (2020). Nous saluons l'accord obtenu par les participants sur une feuille de route pour des élections nationales crédibles, inclusives et démocratiques, qui sont prévues le 24 décembre 2021. Nous appelons à la poursuite de ces efforts pour qu'un gouvernement d'union nationale soit formé rapidement.

Il est essentiel de prendre en compte les femmes et les droits des femmes dans les processus politiques afin de parvenir à une paix durable et inclusive. Dans ce contexte, nous saluons le rôle positif joué par les femmes participantes au Forum.

Tant que la sécurité et les droits humains fondamentaux de la population ne sont pas garantis, il ne peut y avoir de transition démocratique en Libye. Nous condamnons fermement l'assassinat de l'avocate Hanan Al-Barassi le 10 novembre dernier. Ceci démontre qu'en Libye, des forces hostiles continuent à œuvrer contre la paix et la stabilité. Nous demandons dès lors qu'une enquête indépendante, impartiale et efficace soit menée. Les auteurs doivent être tenus responsables.

L'assassinat de Me Al-Barassi n'est pas un cas isolé. C'est un exemple odieux de la violence à laquelle sont confrontées les femmes activistes, tout comme Salwa Bugaighis et Siham Sergewa. Cela démontre à quel point nous devons tout faire pour

rendre justice aux victimes de ces crimes. La Cour pénale internationale et la Mission indépendante d'établissement des faits chargée d'enquêter sur les violations des droits humains en Libye joueront un rôle important dans la lutte contre l'impunité en Libye, fondement d'un processus de réconciliation nationale.

En conclusion, qu'il me soit permis de réitérer le plein soutien de la Belgique aux efforts de médiation de l'ONU en Libye. Je tiens également à saluer une fois de plus le courage et la détermination de tout le personnel de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et de toute l'équipe pays. Si nous voulons maintenir l'élan et tirer parti des récents développements positifs, il est plus que jamais nécessaire de nommer d'urgence un nouvel envoyé spécial ainsi qu'un coordinateur de la MANUL.

Annexe III

Déclaration de M. Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : chinois]

Je tiens à remercier la Représentante spéciale par intérim Williams de son exposé. Je salue le travail qu'elle accomplit au profit de la paix en Libye et escompte qu'elle continuera de contribuer à la paix, à la stabilité et au développement dans le pays dans son rôle futur.

Je souhaite par ailleurs la bienvenue à la présente réunion à l'Ambassadeur Elsonni, Représentant permanent de la Libye.

La situation actuelle en Libye se caractérise par une dynamique positive, et la communauté internationale devrait saisir cette rare occasion pour promouvoir la paix et le développement durables dans le pays. Je souhaite insister sur les quatre points suivants.

Premièrement, nous devons veiller à l'application de l'accord de cessez-le-feu. La Chine se félicite de sa signature le 23 octobre entre les parties au conflit libyen, dans le cadre de la Commission militaire conjointe 5+5. Nous louons la volonté politique dont toutes les parties ont fait preuve pour parvenir à un cessez-le-feu, et remercions la Représentante spéciale par intérim Williams et la Mission d'appui des Nations Unies en Libye pour leur travail en ce sens.

Le cessez-le-feu en Libye est un résultat important de la suite donnée à l'initiative de cessez-le-feu mondial du Secrétaire général et à l'initiative Faire taire les armes en Afrique d'ici 2020, ce qui est une bonne nouvelle pour la région et pour le monde. C'est uniquement lorsqu'un accord de cessez-le-feu est appliqué efficacement sur le terrain que les avancées âprement obtenues sur la voie de la paix peuvent être réellement consolidées. La Chine appelle à la mise en place dès que possible d'un mécanisme mutuellement acceptable de surveillance du cessez-le-feu. Nous espérons que l'ONU et toutes les parties concernées élaboreront un plan dans les meilleurs délais afin de continuer à jouer un rôle constructif et de maintenir et accentuer la dynamique positive actuelle.

Deuxièmement, nous devons continuer à promouvoir le dialogue politique. La Chine apprécie à leur juste valeur les efforts faits par la Tunisie, le Maroc, l'Égypte et d'autres pays de la région et voisins pour encourager le dialogue intra-libyen, et se félicite de la reprise du Forum de dialogue politique libyen. Il faut que la communauté internationale respecte pleinement la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Libye et insiste sur l'avancement du processus politique dirigé et pris en main par les Libyens sous les auspices de l'ONU. Nous attendons avec intérêt la nomination par le Secrétaire général d'un envoyé spécial ou d'une envoyée spéciale dans les meilleurs délais.

En Libye, toutes les parties devraient se concentrer sur les intérêts du pays et de sa population, continuer de renforcer la confiance mutuelle, aplanir leurs divergences et parvenir à un consensus sur la mise en œuvre, dès que possible, des arrangements politiques pertinents. Cela sert non seulement l'avenir de la Libye mais également la paix dans toute la région. En même temps, le développement économique doit faire partie intégrante du processus politique afin de poser des bases solides d'une paix durable en Libye.

Troisièmement, nous devons combattre résolument le terrorisme. En Libye et alentour, il constitue toujours une menace importante à la sécurité internationale et régionale. La communauté internationale doit maintenir un haut niveau de vigilance,

renforcer la coordination et la coopération, faire face conjointement aux problèmes et lutter avec détermination contre toutes les formes de terrorisme. La prévention des déplacements transfrontières des combattants terroristes étrangers devrait être prise en compte dans l'examen global du règlement de la question libyenne en vue d'éviter un effet tache d'huile qui mette en péril la sécurité des pays voisins.

Quatrièmement, les outils de sanction doivent être utilisés prudemment et de manière progressive. Nous avons toujours considéré que les sanctions étaient un moyen et non une fin et devaient servir au règlement politique des problèmes visés. Dans les circonstances actuelles, l'embargo sur les armes doit être strictement appliqué, et il faut s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver les différends, notamment une intervention militaire. Dans le même temps, l'application des sanctions doit se faire de manière à ne pas porter préjudice aux intérêts nationaux généraux de la Libye ni aux moyens d'existence et à la satisfaction des besoins humanitaires de la population, en particulier pour éviter toute incidence négative sur les efforts du pays pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

La crise en Libye dure depuis bientôt 10 ans, et un espoir se fait jour à présent. Toutefois, le processus politique est encore très fragile et doit être maintenu avec l'appui de la communauté internationale. La Chine continuera de travailler avec toutes les parties pour aider la Libye à parvenir au plus tôt à la stabilité et la prospérité durables.

Annexe IV

Déclaration de la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : espagnol]

Tout d'abord, nous tenons à remercier la Représentante spéciale par intérim Stephanie Williams pour son exposé de ce jour sur la situation en Libye.

Dans sa première déclaration au Conseil de sécurité sur la question libyenne, en janvier 2019 (voir S/PV.8448), la République dominicaine avait salué les efforts de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et de l'ancien Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ghassan Salamé, qui avaient permis de négocier avec succès un cessez-le-feu à Tripoli. Nous avions également salué la tenue de la conférence de Palerme (Italie), en 2018, et mis l'accent sur la participation de représentants libyens, qui prouvait qu'il existait une intention réelle d'opérer des changements dans l'intérêt de la paix et de la sécurité en Libye.

Au cours des mois qui suivirent, à plusieurs reprises, les progrès accomplis jusqu'alors ont semblé céder le pas face à des menaces croissantes contre la paix et la sécurité dans le pays. Le haut niveau d'insécurité, la situation humanitaire inacceptable des migrants, les conditions déplorables dans les prétendus centres de détention, la traite des êtres humains et les violations constantes de l'embargo sur les armes, de même que le trafic d'armes, étaient autant d'aspects profondément préoccupants pour la République dominicaine.

Tous ces aspects font peser une menace constante sur la protection et le bien-être de la population libyenne. Le cessez-le-feu convenu à Genève le 23 octobre par la Commission militaire conjointe libyenne, sous les auspices de l'ONU, a fait apparaître une lumière au bout du tunnel, donnant l'espoir que, cette fois, le cessez-le-feu sera permanent.

Aujourd'hui, nous exprimons à nouveau notre foi et notre espoir dans le fait que les négociations en cours garderont le bon cap en ce qui concerne les affaires politiques, l'économie, la sécurité et les droits de l'homme, afin que le peuple libyen puisse connaître une paix et une stabilité durables, une fois pour toutes, après pratiquement une décennie de souffrance et de conflit armé. À cet égard, nous nous joignons aux autres orateurs pour saluer le travail infatigable de Mme Williams et de toute l'équipe de la MANUL sur le terrain, en particulier pour ce qui est d'avoir organisé la première session en présentiel du Forum de dialogue politique libyen et appelé à éviter un vide du pouvoir en cette période critique.

Nous nous félicitons de constater une participation importante des femmes au Forum de dialogue politique libyen, car nous considérons qu'elles jouent un rôle crucial à la table de négociation et dans la promotion de la paix, de la réconciliation nationale, de la justice et de l'égalité de genre. Compte tenu de cette dynamique très positive, et vu qu'une date a été fixée pour les prochaines élections présidentielle et parlementaires en Libye, nous demeurons préoccupés que le Secrétaire général n'ait pas encore nommé d'envoyé spécial.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) frappe toutes les nations du monde, et la Libye ne fait pas exception. Nous demandons aux pays donateurs de venir au secours des pays les plus durement touchés par la pandémie et ses effets dévastateurs en augmentant leur aide publique au développement et en renforçant leurs programmes d'appui financier et d'allègement de la dette. Nous appelons une fois de plus à ce que le vaccin et les autres techniques de santé nécessaires pour vaincre la COVID-19 soient accessibles de manière équitable et que leur distribution soit garantie à tous les habitants de la planète.

Pour terminer, nous tenons à souligner notre profonde satisfaction à l'idée que, malgré les problèmes innombrables qui demeurent en ce qui concerne la situation en Libye, alors que notre mandat au Conseil de sécurité touche à sa fin, la nation libyenne semble plus déterminée que jamais à recourir au dialogue comme arme privilégiée pour parvenir à une paix durable.

Annexe V

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie la Représentante spéciale par intérim Stephanie Williams de son exposé sur les derniers faits nouveaux intervenus en Libye.

Je tiens à exprimer l'appréciation sincère et le soutien de l'Estonie à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et à la Représentante spéciale par intérim Williams pour leur travail visant à faciliter les contacts et à faire œuvre de médiation entre les parties libyennes. On a particulièrement pu en constater les effets ces dernières semaines, après la signature de l'accord de cessez-le-feu. Le processus de paix conduit sous l'égide de l'ONU et du processus de Berlin demeure le seul cadre international acceptable pour aider les Libyens à parvenir à une paix durable.

Nous félicitons les parties libyennes d'avoir su se rapprocher et accueillons avec satisfaction la signature de l'accord de cessez-le-feu permanent, le 23 octobre, par la Commission militaire conjointe 5+5. Le processus qui s'est ensuivi – les réunions sur les trois thèmes du dialogue, à savoir les volets militaire, politique et économique – est de fait encourageant. Nous invitons instamment les parties à poursuivre sur cette voie afin d'appliquer intégralement l'accord de cessez-le-feu et d'honorer tous leurs engagements politiques et économiques.

L'appui de la communauté internationale est tout aussi important que l'engagement des parties libyennes. Il s'agit de mettre fin à toute ingérence étrangère et aux violations du régime de sanctions libyen. À ce propos, l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (opération IRINI) continuera d'apporter une contribution de taille à ces efforts.

L'appui de la communauté internationale doit également passer par le fait de veiller au départ de tous les combattants et mercenaires étrangers présents en Libye, comme prévu dans l'accord de cessez-le-feu. La seule manière d'aller de l'avant consiste à permettre la mise en œuvre d'un processus politique dirigé et géré par les Libyens.

L'Estonie reste préoccupée par la situation humanitaire en Libye. Les migrants et les demandeurs d'asile sont fréquemment victimes de la violence, y compris la violence sexuelle et fondée sur le genre, et l'accès aux établissements de santé demeure très limité, en particulier au vu de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) qui a cours. Nous appelons les autorités à prendre des mesures concrètes pour que l'aide humanitaire puisse parvenir aux populations qui en ont le plus besoin. En outre, je tiens à souligner que toutes les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme doivent faire l'objet d'enquêtes approfondies, et leurs auteurs, être tenus de rendre des comptes.

Annexe VI

Déclaration de M. de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français et anglais]

Je remercie la Représentante spéciale par intérim du Secrétaire général pour son exposé mais aussi et surtout pour tous les efforts qu'elle a accomplis pendant son mandat, qui ont permis d'avancer de manière significative vers la voie d'un règlement.

Sur le volet sécuritaire, nous saluons la signature, le 23 octobre, d'un accord de cessez-le-feu permanent sur l'ensemble du territoire libyen. Les discussions de la Commission militaire conjointe 5+5 sur les modalités de mise en œuvre de cet accord ont permis d'avancer. La réouverture des routes côtières, puis des routes de la région centrale du pays, pourrait permettre de franchir une nouvelle étape. Elle devra s'accompagner d'un retrait effectif des forces des zones de front ainsi que d'autres mesures de confiance dont un processus global de désarmement, démobilisation et réintégration des milices.

Nous appelons les forces étrangères et les mercenaires présents en Libye à s'en retirer dans le délai de 90 jours prévu par l'accord. L'embargo sur les armes doit également être respecté, conformément aux résolutions adoptées par le Conseil.

Les parties libyennes ont demandé au Conseil de sécurité d'adopter une résolution pour garantir la mise en œuvre de cet accord de cessez-le-feu. Le Conseil doit donc exercer sa responsabilité en autorisant le déploiement, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, d'un mécanisme de surveillance crédible et efficace, y compris en appui aux efforts des parties libyennes elles-mêmes. C'est pourquoi nous avons besoin que le Secrétariat propose sur ce point des options réalistes mais aussi ambitieuses le plus rapidement possible. La France se tient prête à travailler avec ses partenaires dans cette perspective.

Sur le volet politique, également, les progrès accomplis doivent être pérennisés. C'est bien sûr aux Libyens eux-mêmes et à eux-seuls de décider de leur avenir. La tenue du Forum de dialogue politique à Tunis et la poursuite de ces pourparlers dans quelques jours sont encourageantes. L'adoption d'une feuille de route et l'accord sur la date du 24 décembre 2021 pour la tenue des élections représentent des étapes importantes. Les participants au Forum de dialogue doivent désormais s'accorder sur la formation d'un nouvel exécutif chargé d'organiser des élections. Personne ne doit entraver ce processus. Les fauteurs de trouble seront passibles de sanctions.

Nous condamnons les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire et notamment celles commises contre les migrants et les réfugiés. Nous devons sanctionner les responsables. C'est pourquoi, avec l'Allemagne, nous avons pris l'initiative de demander la désignation d'un trafiquant de migrants.

La France condamne fermement l'assassinat à Benghazi de l'avocate et militante des droits de l'homme Hanan Al-Barassi. Il ne doit pas y avoir d'impunité pour de tels crimes. Nous nous félicitons du renforcement de la coopération entre la Cour pénale internationale et la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

La France restera mobilisée pour faciliter la convergence de tous les acteurs vers un seul objectif : la paix en Libye. C'est dans cet esprit que nous avons annoncé l'organisation d'une réunion des voisins de la Libye. La crise libyenne n'a que trop duré. La France se tient prête à poursuivre ses efforts. Et le Conseil de sécurité doit pleinement jouer son rôle pour y mettre un terme et pour accompagner les efforts des parties libyennes.

Annexe VII

Déclaration de M. Günter Sautter, Représentant permanent adjoint de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous connaissons un moment historique. La percée réalisée dans le cadre de la Commission militaire conjointe et le Forum de dialogue politique libyen qui a suivi démontrent que nous sommes près d'une solution politique prise en main par les Libyens, qui apportera la paix et la stabilité à la Libye en vertu du processus de Berlin et de la résolution 2510 (2020), sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Nous nous félicitons de l'accord de cessez-le-feu conclu grâce aux pourparlers de la Commission militaire conjointe. Nous demandons l'application rapide et intégrale de cet accord. En tant que communauté internationale, nous devons impérativement respecter l'aspiration des Libyens à la cessation de toutes les hostilités, ce qui inclut le plein respect de l'embargo sur les armes et – je veux le souligner – le retrait immédiat et complet de l'ensemble des soldats, combattants et mercenaires étrangers. Pour être clair, le retrait signifie un départ de la Libye, et non le maintien sur place des combattants dans un prétendu rôle d'agents d'entraînement.

Le Forum de dialogue politique libyen a constitué un autre pas dans la bonne direction. Les Libyens commencent enfin à façonner leur avenir. Nous saluons tous les participants au Forum pour leur esprit constructif et leur détermination. Nous exhortons tous les acteurs clefs à rester sur les bons rails et à continuer de dialoguer en vue de nommer le nouveau gouvernement sans tarder. Cela veut aussi dire que le message du Conseil aux fauteurs de troubles doit être que le sabotage du processus n'est pas sans conséquences. Il demeure également essentiel de poursuivre les préparatifs nécessaires à la tenue des élections. Nous appelons toutes les parties au conflit à soutenir le dialogue politique.

La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) joue un rôle décisif pour guider ces négociations. Sous la direction très compétente de Stephanie Williams, elle démontre un fois de plus en quoi l'ONU est absolument indispensable. Les progrès que nous voyons sont une excellente nouvelle pour la Libye, les Nations Unies et le Conseil de sécurité.

Le respect total de l'embargo sur les armes restera capital pour appuyer le processus de paix. Il ne doit pas y avoir de nouvelles violations. Les participants à la Conférence de Berlin sont appelés en particulier à s'assurer que l'embargo sur les armes est strictement appliqué. Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye continuera de suivre la situation. Nous remercions le Groupe d'experts sur la Libye de son excellent travail et de ses rapports détaillés. Tous les États Membres de l'ONU doivent le faire bénéficier de leur pleine coopération.

En tant qu'organisation régionale agissant en vertu de la résolution 2292 (2016), l'Union européenne poursuivra son action visant à faire appliquer l'embargo sur les armes par l'intermédiaire de son opération militaire en Méditerranée – opération IRINI – , comme le Conseil l'en a chargée. L'opération IRINI fait preuve de la plus grande transparence dans sa communication avec le Comité des sanctions et opère dans le respect total des résolutions applicables du Conseil.

La population civile libyenne a déjà enduré des années de souffrance. Nous espérons que le cessez-le-feu, le dialogue politique et la reprise de la production pétrolière ouvriront la voie à la reconstruction des infrastructures du pays, permettront de faire efficacement face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et mettront fin à l'impunité pour les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Les auteurs de telles violations doivent

être traduits en justice, y compris dans l'intérêt du processus de réconciliation. Nous resterons attachés à accroître l'application du principe de responsabilité et à garantir l'état de droit.

Je salue une nouvelle fois la Représentante spéciale par intérim Williams et le personnel dévoué de la MANUL, qui continuent de travailler dans des circonstances exceptionnelles et extrêmement difficiles. Bien que Mme Williams ait tout notre appui à la tête de la MANUL, nous attendons néanmoins avec intérêt une nomination rapide au poste de responsabilité qu'elle occupe actuellement.

En tant que Président du Comité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye, je suis au regret de faire savoir au Conseil que la présentation des activités du Comité qui était prévue dans le cadre de la réunion de ce jour a dû être annulée. En raison de l'opposition d'un membre du Comité, nous n'avons pas été en mesure de nous accorder sur un compte rendu pourtant simplement factuel de ce qui s'est produit depuis septembre. C'est très dommage et décevant, étant donné l'importance des travaux du Comité 1970 à l'appui d'une solution pacifique en Libye. Il s'agit d'un nouveau fait malheureux après le désaccord relatif à la publication du rapport intérimaire du Groupe d'experts en septembre. Ceux qui font barrage même à de petites avancées comme celles-là au sein du Comité des sanctions portent la responsabilité de la situation où nous nous trouvons.

Annexe VIII

Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de faire la présente déclaration conjointe au nom du Viet Nam et de l'Indonésie, les deux membres du Conseil de sécurité qui sont membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Nous remercions la Représentante spéciale par intérim du Secrétaire général pour la Libye, Mme Stephanie Williams, de son exposé. Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue à cette réunion à l'Ambassadeur Taher Elsonni, Représentant permanent de la Libye.

Sur la base de l'exposé de ce matin, le Viet Nam et l'Indonésie souhaitent aborder les points suivants.

Premièrement, nous nous félicitons des progrès accomplis en Libye sur le plan politique et en matière de sécurité, notamment la signature, le 23 octobre, de l'accord pour un cessez-le-feu complet et permanent dans le pays, ainsi que les échanges qui s'intensifient en présentiel entre les parties libyennes en vue de son application. Nous félicitons également la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) pour son aide fournie à la Commission militaire conjointe 5+5 et ses efforts tendant à mettre en place un mécanisme de surveillance du cessez-le-feu. Nous exhortons les parties concernées à respecter totalement le cessez-le-feu et à soutenir sa mise en œuvre. Cela passe nécessairement par un engagement inébranlable à défendre l'embargo sur les armes, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil sur la Libye.

Nous saluons également le lancement en Tunisie du Forum de dialogue politique libyen et l'accord trouvé entre les parties libyennes pour organiser des élections présidentielle et parlementaires l'an prochain. Cette évolution positive démontre clairement que le processus politique dirigé et pris en main par les Libyens est la seule solution pour une paix à long terme dans le pays. Il est essentiel de maintenir cet élan positif, notamment en soutenant activement la MANUL. À cette fin, nous réitérons notre appel commun en faveur de la nomination d'une nouvelle envoyée spéciale ou d'un nouvel envoyé spécial pour la Libye. Cela aurait dû être fait il y a longtemps déjà.

Deuxièmement, le Viet Nam et l'Indonésie soutiennent le rôle des pays voisins et des organisations régionales dans la promotion d'un dialogue politique en Libye. En tant que nations de l'Asie du Sud-Est, nous sommes pleinement conscientes de l'importance de la coopération régionale et sous-régionale. La devise de l'ASEAN – « Une vision, une identité, une communauté » – est le résultat des efforts soutenus déployés par tous les pays de notre région depuis maintes décennies. Grâce à des objectifs partagés et une responsabilité commune à l'égard de nos peuples, nous avons été en mesure et continuons d'accomplir beaucoup ensemble, notamment assurer la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité régionales. Sur la base de cette conviction, nous saluons et félicitons les pays voisins, en particulier la Tunisie, le Maroc et l'Égypte, qui accueillent les dialogues libyens. Nous reconnaissons aussi l'action menée par l'Union africaine et la Ligue des États arabes en vue de trouver une solution à la crise en Libye.

Troisièmement, la situation humanitaire doit avoir rang de priorité durant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous invitons instamment toutes les parties concernées en Libye à respecter pleinement le droit international humanitaire, à cesser immédiatement de prendre les civils et les biens civils pour cible, à garantir la sécurité du personnel de santé et à permettre un accès humanitaire sans entrave.

Il faut prendre des mesures supplémentaires pour protéger les groupes vulnérables – en particulier les femmes, les enfants, les migrants et les réfugiés – contre l'impact négatif à la fois du conflit et de la pandémie de COVID-19. À cet égard, nous exprimons nos vives condoléances aux familles des victimes de l'incident tragique survenu au large des côtes de Khoms, en Libye. Nous appelons tous les partenaires internationaux à continuer de fournir une assistance technique et financière aux pays de la région par l'intermédiaire des cadres bilatéraux et multilatéraux. Nous saluons également les efforts déployés par la MANUL et le Service de la lutte antimines de l'ONU pour remédier aux problèmes humanitaires dans le pays.

L'histoire nous enseigne que c'est uniquement par le dialogue, et non par des scénarios militaires, que l'on peut obtenir la paix. Alors que nous ouvrons un nouveau chapitre en Libye, qu'il me soit permis, pour terminer, de citer Martin Luther King :

> « La paix ne peut être maintenue par la force ; cela ne peut être réalisé que par la compréhension. L'obscurité ne peut aider à sortir de l'obscurité : seule la lumière le peut. La haine ne peut vaincre la haine : seul l'amour le peut ».

Annexe IX

Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger auprès de l’Organisation des Nations Unies

[Original : français]

Je souhaite de prime abord adresser un vibrant hommage à M[me] Stéphanie Williams, Représentante Spéciale par intérim du Secrétaire général pour la Libye pour la qualité de son exposé ainsi que pour les efforts personnels qu’elle déploie pour la stabilisation de la Libye. Je souhaite également la bienvenue au Représentant Permanent de la Libye à la présente réunion.

Notre réunion d’aujourd’hui se tient sur fond d’évolutions positives sur le plan politique et en matière de sécurité en Libye ces derniers temps, en particulier la signature de l’accord de cessez-le-feu intervenu le 23 octobre. Le Niger salut cette avancée, qui illustre la volonté des Libyens d’aller de l’avant. Cet accord est également l’aboutissement des engagements communs et complémentaires de plusieurs acteurs, dont les Nations Unies.

Ma délégation voudrait à cet effet réitérer toute son appréciation pour les efforts probants de la Mission d’appui des Nations Unies en Libye (MANUL), et sa cheffe, M[me] Stéphanie Williams, les pays voisins, les organisations régionales, notamment l’Union africaine, la Ligue des États arabes et l’Union européenne dans la promotion d’un dialogue pacifique. Les cycles de pourparlers entre les délégations libyennes du Haut Conseil d’État basé à Tripoli et le Parlement de Tobrouk, qui se sont tenus au Maroc ainsi que le Forum de dialogue politique libyen à Tunis, sont à saluer, en ce qu’ils ont grandement contribué à enclencher la dynamique positive actuelle.

Nous sommes encouragés par les efforts et la volonté des Libyens tels qu’observés durant les récentes consultations de la Commission militaire mixte 5+5, à Ghadamès, afin de mettre en œuvre l’accord de cessez-le-feu du 23 octobre. Cela constitue un pas décisif vers la stabilisation de la Libye mais un pas, disons-le, qui ne sera véritablement signe d’avancées qu’avec le départ des forces étrangères et l’arrêt des ingérences extérieures.

Le Niger se félicite de la création d’une équipe de planification inter-institutions pour la Libye par le Secrétariat en vue d’un éventuel appui à la mise en œuvre du mécanisme de surveillance du cessez-le-feu de manière intégrée et en temps opportun. Nous appelons les parties libyennes concernées à appliquer pleinement cet accord, à respecter le droit international humanitaire et à poursuivre leurs efforts pour parvenir à des résultats concrets par le dialogues politique, économique et sur les aspects militaires, conformément à la résolution 2510 (2020).

En outre, le Niger est encouragé par l’annonce de l’organisation d’élections d’ici décembre 2021. Nous appelons la communauté internationale et l’ONU en particulier, à prendre très tôt des mesures d’appui au processus électoral, qui constituera sans nul doute un jalon important sur la voie de la normalisation de la situation en Libye. À l’endroit des belligérants, nous disons que la vraie légitimé s’obtient par la voie des urnes et non par celle des alliances extérieures, qui ne saurait remplacer le dialogue entre les filles et les fils de la Libye.

Sur le plan économique, les graves conséquences du conflit ont engendré une détérioration des conditions de vie et réduit l’aptitude, jadis légendaire, de la Libye à assurer au-delà de ses services sociaux de base, les autres aspects qui concourent à l’épanouissement de ses populations. La chute de la production pétrolière a fortement contribué à cet état de fait. À cet égard, nous saluons le fait qu’aujourd’hui, toutes les installations pétrolières soient désormais ouvertes, tout comme l’augmentation de la

production journalière, qui est maintenant de 1 million de barils, selon la National Oil Corporation. Nous espérons que cette reprise de production pétrolière servira à couvrir les besoins urgents des Libyens où qu'ils se trouvent.

S'agissant de la situation humanitaire, nos inquiétudes demeurent. La maladie à coronavirus (COVID-19) continue de faire des ravages dans ce pays où les violences n'ont même pas épargné les infrastructures sanitaires. Nous sommes d'autant plus inquiets qu'on enregistre actuellement plus de 70 885 cas confirmés, dont 970 décès. Dans un tel contexte, une attention particulière doit être accordée à la situation des migrants africains se trouvant dans des camps de détention, et qui sont souvent utilisés comme des combattants ou des boucliers humains par les différents groupes armés dans ce pays. Il est regrettable de constater que malgré ce danger réel, plus de 11 000 personnes ont été renvoyées en Libye, au risque d'être exposées à des violations des droits humains, à la détention, aux abus, au trafic et à l'exploitation, comme l'a documenté l'ONU.

Je terminerai mon propos par ce constat d'espoir : aujourd'hui on a le sentiment que les Libyens, comme leurs soutiens, ont pris conscience que l'option militaire ne marchera pas. C'est certainement pourquoi des progrès appréciables sont en train d'être enregistrés aussi bien sur le plan politique – avec le lancement du processus de discussions, militaire – avec un cessez-le-feu qui tient tant bien que mal, qu'économique – avec la gestion collégiale des revenus du pétrole, dont la production a été largement augmentée. Il est temps, il est vraiment grand temps qu'on laisse les Libyens discuter entre eux de la destinée de leur pays ; qu'on laisse les Libyens débattre et non plus se battre.

Annexe X

Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : russe]

Nous remercions M[me] Stephanie Williams de son exposé de ce jour sur la situation en Libye.

Nous considérons toujours que la crise libyenne ne peut être réglée que par des moyens politiques et diplomatiques. Nous nous félicitons que la période de confrontation armée et d'hostilités fratricides qui a déchiré la Libye depuis la destruction de l'État en 2011 ait cédé la place à une phase de négociations. Notre approche de principe pour parvenir à une solution en Libye est fondée sur la nécessité de veiller à ce que les Libyens eux-mêmes prennent leurs propres décisions sans ingérence extérieure. Nous militons, dans diverses instances internationales, pour l'idée que toute proposition ou initiative doit être approuvée par les Libyens. Quand cette condition est remplie, les chances de réunir un consensus et de faire progresser le processus politique augmentent sensiblement.

Nous saluons l'accord de cessez-le-feu conclu par les parties libyennes dans le cadre de la Commission militaire conjointe 5+5. Dans le but de consolider cet accord, les discussions se poursuivent sur des mesures de confiance mutuelle, y compris en ce qui concerne les civils. Nous accueillons avec satisfaction les décisions prises pour rétablir les liaisons routières et que les vols reprennent entre les diverses régions du pays. Ces décisions contribueront à un retour à la normale dans la vie des citoyens ordinaires et à l'acheminement d'une aide humanitaire. L'unification des forces de sécurité du pays est un autre élément essentiel, tout comme le fait de trouver des arrangements pour un fonctionnement stable du secteur pétrolier, étant entendu que les ressources naturelles du pays appartiennent aux Libyens.

Cependant, nous sommes préoccupés par les informations faisant état de violations continues de l'embargo sur les armes en Libye. Nous estimons que la fourniture d'armes et l'introduction de mercenaires alimentent le conflit. Cela doit cesser, en particulier parce que toute provocation pourrait briser le cessez-le-feu. Les armes qui continuent d'arriver en Libye depuis 2011 créent les conditions d'une propagation du terrorisme sur tout le continent africain.

Nous jugeons que, dans la situation critique actuelle, les États qui sont en mesure d'influencer les parties en Libye devraient les encourager à œuvrer en faveur d'une désescalade plus rapide. Nous maintenons le dialogue avec toutes les parties en Libye et continuons de les engager à adopter des approches constructives.

Nous avons suivi de près les progrès accomplis dans le cadre du premier cycle de pourparlers du Forum de dialogue politique libyen, organisé à Tunis sous les auspices de l'ONU. Les parties sont parvenues à des accords précis sur les principes devant présider à la période de transition. Toutefois, elles ont encore d'importantes questions à régler pour ce qui a trait aux paramètres applicables à la constitution d'institutions nationales efficaces qui soient capables de garantir l'unité du pays. Nous sommes d'avis que le dialogue national requiert la représentation du spectre le plus large possible de groupes libyens. Cela aidera à faire en sorte que l'ensemble de la population libyenne accepte les accords, tout en préservant le pays de nouvelles épreuves.

L'ONU joue un rôle central dans l'obtention d'un règlement en Libye. Nous sommes reconnaissants à M[me] Williams de ses efforts, mais en même temps nous prions instamment le Secrétaire général de nommer une envoyée spéciale ou un envoyé spécial dans les meilleurs délais. Ce processus se prolonge sans raison valable.

Annexe XI

Déclaration de Mme Halimah DeShong, Représentante permanente adjointe de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie la Représentante spéciale par intérim du Secrétaire général, Mme Stephanie Williams, de son exposé. Nous souhaitons la bienvenue à la présente réunion au Représentant permanent de la Libye.

Nous nous félicitons de l'évolution positive observée en Libye. Elle témoigne du fait que la seule solution possible au conflit passe par un processus politique intra-libyen et totalement inclusif qui évite les menaces de violence et l'emploi de la force. Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicite en particulier de la signature, le 23 octobre, d'un accord de cessez-le-feu permanent. Nous attendons avec intérêt sa mise en application et de recevoir, d'ici à la fin de l'année, le rapport intérimaire du Secrétaire général sur les options concernant la surveillance du cessez-le-feu. Nous avons toujours été et serons toujours fermement convaincus que le dialogue et la diplomatie sont les seuls moyens d'assurer une paix, une stabilité et une prospérité durables pour tous les Libyens.

Les avancées observées en Libye sont le résultat de la volonté résolue et de la détermination du peuple libyen, qui aspire à un avenir meilleur. Elles sont facilitées par le rôle complémentaire de la communauté internationale, en particulier sous l'égide du plan en trois volets de l'ONU. La communauté internationale doit aider le peuple libyen à s'attaquer de front à ses problèmes, tout en respectant la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays. À cet égard, nous saluons le travail accompli par la Représentante spéciale par intérim Williams et la Mission d'appui des Nations Unies en Libye pour faire progresser le dialogue politique, et nous réaffirmons la nécessité de nommer une représentante spéciale ou un représentant spécial du Secrétaire général afin de consolider les gains importants obtenus jusqu'à présent.

Nous saluons aussi les pays voisins de la Libye pour leurs efforts constructifs, dont la plus récente illustration a consisté dans le Forum de dialogue politique libyen tenu en présentiel en Tunisie. Nous avons noté avec satisfaction la participation de femmes et de jeunes au Forum et insistons sur leur importance cruciale dans le processus de reconstruction de la Libye. Nous attendons avec intérêt la mise en œuvre des résultats du Forum et exprimons une nouvelle fois notre appui aux processus de dialogue à venir et aux autres initiatives positives, dont la conférence de réconciliation nationale libyenne.

Revenir sur les gains obtenus et perdre l'élan actuel serait démoralisant. Nous exhortons par conséquent toutes les parties à remplir leurs obligations et à respecter pleinement le droit international, y compris en se conformant strictement à l'embargo sur les armes. Nous encourageons les pays concernés à agir de manière responsable et à se garder de saper le processus de paix en Libye.

Nous sommes également conscients des terribles difficultés humanitaires rencontrées par la Libye, qui sont encore exacerbées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Dans ce contexte, nous soulignons qu'il importe de respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Il ne peut y avoir d'impunité en Libye pour les atrocités commises au fil des ans, et à cet égard nous réaffirmons notre appui à la mission internationale d'établissement des faits du Conseil des droits de l'homme sur la Libye pour qu'elle enquête sur les crimes atroces et garantisse l'application du principe de responsabilité.

De même, nous exhortons les autorités libyennes à faciliter un accès humanitaire en toute sécurité afin de remédier aux difficultés rencontrées par les réfugiés et les migrants, en particulier ceux qui se trouvent dans des centres de détention. Dans

le droit fil des observations précédentes du Secrétaire général selon lesquelles la Libye demeure un port non sûr pour le retour des migrants et des réfugiés, nous insistons sur le fait que leur sécurité et leur dignité devraient constituer la première des priorités à tous les points d'interception, de secours, de débarquement et au-delà.

En ces temps éminemment difficiles et problématiques, les Libyens redonnent espoir et optimisme quant à l'avenir du pays par l'intermédiaire du processus de dialogue. Nous encourageons donc tous les Libyens à maintenir le cap et toutes les parties prenantes au processus de paix à intensifier leurs efforts afin d'aider la Libye à régler ses problèmes. Les difficultés auxquelles se heurte la Libye à ce tournant sont gigantesques mais pas insurmontables. En conjonction avec l'ONU, l'Union africaine, l'Union européenne et les pays voisins, la Libye dispose du soutien nécessaire pour surmonter les obstacles à l'ennoblissement de son peuple. Saint-Vincent-et-les Grenadines reste solidaire du peuple libyen.

Annexe XII

Déclaration de M. Jerry Matjila, Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens tout d'abord à remercier Mme Stephanie Williams, Représentante spéciale par intérim du Secrétaire général, de son exposé, et pour ses efforts infatigables et la navette diplomatique soutenue qu'elle assure entre les parties libyennes. Ses consultations larges et systématiques avec tous les acteurs en Libye montrent que les femmes peuvent jouer un rôle directeur quand on leur donne l'occasion de le faire.

Mme Williams fait la fierté de millions de femmes dans le monde entier, en particulier cette année, alors que nous célébrons le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, le vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000), sur les femmes et la paix et la sécurité, et le soixante-quinzième anniversaire de la Charte des Nations Unies – vers l'avenir que nous voulons.

Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue à la présente réunion au Représentant permanent de la Libye, M. Taher Elsonni, et sommes impatients d'entendre son exposé sur les derniers faits intervenus dans sa patrie.

L'Afrique du Sud juge encourageante la récente évolution positive en Libye, dont nous estimons qu'elle a lancé un processus qui permettra de mettre les Libyens sur la bonne trajectoire. Nous encourageons par conséquent les parties à entretenir cette dynamique positive dans l'intérêt de tous les Libyens. À cet égard, mes observations de ce matin seront axées sur trois points : les faits nouveaux relatifs à la sécurité, le volet politique et la situation économique et humanitaire.

Premièrement l'Afrique du Sud se félicite des progrès accomplis en Libye comme suite à la signature de l'accord de cessez-le-feu le 23 octobre et à la poursuite des échanges en présentiel de la Commission militaire conjointe 5+5 pour donner une expression concrète à l'accord. Nous nous félicitons du calme relatif et de la cessation des hostilités qui résultent du cessez-le-feu qui tient. Nous trouvons également matière à espérer dans le comportement amical et harmonieux des parties de négociation.

Cette évolution renforce la confiance dans le processus à mesure qu'il avance, et nous devons entretenir cet élan à l'avenir, en réaffirmant qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit en Libye. Il s'avère que cela va sans dire, étant donné que le conflit prolongé n'a pas apporté le moindre bénéfice à la population libyenne, qui a seulement connu des destructions et des souffrances inutiles. Au lieu de cela, les discussions constructives dont nous sommes témoins ouvrent la voie à un plan d'étapes politique qui devrait au bout du compte contribuer à une solution politique pacifique et durable. À cet égard, l'Afrique du Sud souhaite réaffirmer qu'un processus politique inclusif, dirigé et pris en main par les Libyens, est essentiel pour élaborer une solution politique durable.

Deuxièmement, l'Afrique du Sud estime que les institutions unies en Libye doivent former la base du rétablissement de la justice et de l'application du principe de responsabilité pour tous les citoyens libyens, et nous continuons d'exprimer notre plein appui au processus politique en trois volets de l'ONU, tout comme durant le processus de Berlin dirigé par l'Organisation.

Nous accueillons avec satisfaction la reprise du Forum de dialogue politique libyen en présentiel, lancé à Tunis le 9 novembre, et exprimons notre appréciation au Gouvernement tunisien qui soutient le peuple libyen dans sa quête de paix et de stabilité. Ces pourparlers sont importants et aboutissent à des accords sur des décisions capitales, y compris la tenue d'élections le 24 décembre 2021, l'ouverture des aéroports et la reprise des vols locaux, l'ouverture de routes reliant les différentes

villes et la création d'une force conjointe chargée de protéger les installations et infrastructures pétrolières. Nous appuyons totalement ces pourparlers car les parties ne cessent de se rapprocher de la création d'un plan d'étapes pour des élections parlementaires et présidentielle libres, régulières et crédibles.

À ce propos, l'Afrique du Sud exprime à nouveau son soutien aux efforts déployés par l'Union africaine par l'intermédiaire de son conseil de paix et de sécurité et par le Comité *ad hoc* de haut niveau sur la Libye et son groupe de contact, ainsi qu'au travail de l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour la Libye, autant d'acteurs qui continuent de dialoguer avec les principales parties prenantes dans le pays. Nous estimons que l'ONU et l'Union africaine devraient travailler à l'unisson pour atteindre l'objectif commun qui consiste à mettre fin au conflit en Libye.

Troisièmement, nous devons tous avoir à l'esprit que si le conflit en Libye se poursuit, il n'entraînera qu'une nouvelle dégradation des conditions humanitaires et économiques, rendues plus préoccupantes déjà par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). L'Afrique du Sud s'inquiète donc vivement de la dévastation et des dommages humanitaires que le conflit a déjà causés.

Nous nous félicitons de la reprise de la production et des exportations pétrolières dans l'intérêt de tous les Libyens. Nous notons avec satisfaction que la production de pétrole atteint maintenant 1 million de barils par jour, ce qui augmentera les recettes et allégera en partie la souffrance économique de la Libye. Nous nous réjouissons aussi des efforts consentis par le Comité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye, pour veiller à ce que l'ensemble des Libyens en bénéficient vraiment et que l'embargo sur les armes soit respecté, afin de réduire le risque d'attiser plus avant le conflit. À cet égard, nous demandons la fin de toute ingérence étrangère en Libye, car ces manœuvres ont pour effet non seulement de prolonger la souffrance provoquée par le conflit armé mais également de menacer la souveraineté de la Libye et les efforts visant à unifier l'autorité de l'État.

Il reste beaucoup à faire pour consolider ce départ positif vers la paix, la sécurité et le développement durables en Libye. Il importera de mettre en place un mécanisme de surveillance et de vérification du cessez-le-feu pour aider à préserver le calme relatif actuel et prévenir toutes nouvelles violences. La vérification du rapatriement des combattants étrangers, ainsi que de leur matériel et de leurs armes, devrait constituer une part notable de ce processus. Il est également nécessaire de neutraliser toutes les mines antipersonnel autour des villes, des espaces de services et des infrastructures.

Quant à la voie à suivre, en termes de dialogue politique et pour ce qui est de mettre en place le cadre constitutionnel requis pour la tenue des élections le moment venu, nous appelons toutes les parties ainsi que l'ONU et l'Union africaine et leurs partenaires à faire le maximum pour se mettre au travail dès que possible de telle sorte que les élections puissent avoir lieu comme convenu par les parties.

Nous pensons que ces mesures peuvent être prises concurremment aux efforts engagés par l'Union africaine pour convoquer une conférence de réconciliation intralibyenne à Addis-Abeba, qui sera déterminante pour rassembler les Libyens et réconcilier le pays. À cet égard, l'Afrique du Sud prie le Secrétaire général de nommer sans délai une envoyée spéciale ou un envoyé spécial pour superviser et appuyer le processus politique en Libye, conformément à la résolution 2542 (2020).

Nous sommes confiants dans le fait que le peuple libyen se délivrera bientôt du tumulte et du conflit armé qui durent depuis près d'une décennie, à la faveur d'un dialogue politique inclusif mené avec le soutien coordonné de la communauté internationale.

Annexe XIII

Déclaration de la Mission permanente de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Tout d'abord, nous tenons à remercier Mme Stephanie Williams pour son exposé utile et pour ses efforts louables et vigoureux afin de progresser vers un règlement politique en Libye. Nous remercions aussi le Président du Comité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye pour sa direction compétente des travaux du Comité, et attendons avec intérêt qu'il fasse un exposé au Conseil dès que possible.

Nous devons aussi saluer l'appui fourni par le Secrétaire général et le Secrétariat pour lancer la mise en œuvre de l'initiative en trois volets définie à la Conférence de Berlin, ainsi que par tous les acteurs internationaux et régionaux, qui a permis l'évolution positive récente que nous constatons en Libye.

La Tunisie a suivi de près les négociations qu'elle a accueillies sur son sol entre le 9 et le 15 novembre dans le cadre de la première session du Forum de dialogue politique libyen, tenue sous les auspices de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Elle salue l'atmosphère positive et constructive du Forum et l'engagement clair de tous les participants en faveur d'une logique de dialogue, de consensus et d'esprit patriotique, preuve de leur conviction qu'il est essentiel d'agir vite pour mettre fin à la souffrance du peuple libyen et parvenir à un règlement politique global.

La Tunisie accueille avec enthousiasme les résultats du Forum et prend acte de l'important consensus qui s'est dégagé et des mesures qui ont été prises en vue d'élaborer un plan d'étapes pour résoudre la crise, notamment l'accord sur la tenue d'élections le 24 décembre 2021, ainsi que pour définir et consolider les pouvoirs de l'exécutif. Elle se félicite du niveau de participation des Libyennes au dialogue et espère qu'elles seront encouragées à s'impliquer dans tous les volets du processus en cours.

La Tunisie espère que le processus fera fond sur les résultats du Forum de manière à trouver une solution à la crise. Nous appelons toutes les parties libyennes à conserver le même esprit positif pour œuvrer à la réalisation des objectifs souhaités dans les meilleurs délais, donnant ainsi suite à la volonté du peuple libyen de rétablir la sécurité et la stabilité et de se consacrer à la reconstruction et au développement du pays dans un climat de respect pour l'unité et la souveraineté libyennes.

La Tunisie réaffirme également qu'elle est déterminée à continuer de concourir aux efforts de la MANUL visant à promouvoir un règlement politique pacifique et durable de la crise, et qu'elle est disposée à accroître son assistance pour faire en sorte que les sessions de dialogue à venir soient fructueuses.

La Tunisie note avec satisfaction l'attachement des parties libyennes au cessez-le-feu signé le 23 octobre dans le contexte des travaux de la Commission militaire conjointe 5+5, qui est un symbole de l'unification des institutions libyennes. Elle se félicite également des sessions qui ont suivi la signature de l'accord de cessez-le-feu conformément à la résolution 2542 (2020), adoptée par le Conseil de sécurité, et attend avec intérêt le rapport du Secrétaire général sur les possibles mécanismes de surveillance pour surveiller le cessez-le-feu.

La Tunisie demande instamment à toutes les parties prenantes de s'employer à appliquer toutes les dispositions de l'accord, y compris celle qui stipule que tous les mercenaires et les combattants étrangers doivent quitter le territoire libyen dans les

délais convenus en raison de la menace qu'ils font peser sur la sécurité et la stabilité de la Libye et de la région tout entière. Nous insistons sur la responsabilité du Conseil de sécurité à cet égard. Nous réitérons en outre notre appel à toutes les parties pour qu'elles s'engagent résolument à se conformer à l'embargo sur les armes en Libye et s'abstiennent de toute ingérence dans les affaires intérieures du pays.

Nous tenons à souligner que toutes les pistes recensées à la Conférence de Berlin doivent être cohérentes, de sorte que la nouvelle phase soit ancrée dans la voie censée mener à un règlement politique global et pour éviter un retour en arrière sur les avancées déjà enregistrées. Nous soulignons aussi que toutes les parties libyennes doivent prendre leurs responsabilités, s'engager en faveur d'une solution politique, défendre l'intérêt supérieur du pays, restaurer le climat politique et social et promouvoir un discours inclusif.

La Tunisie insiste sur la nécessité de respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme en Libye. En particulier, nous demandons qu'il soit remédié à la situation des migrants et des réfugiés et que le principe de responsabilité soit mieux appliqué, afin d'en finir avec l'impunité pour les violations graves et les crimes commis en Libye, y compris les charniers découverts à Tarhouna ou encore les assassinats et les exécutions sommaires.

Pour terminer, ma délégation se joint aux orateurs précédents pour souligner la nécessité de nommer rapidement une envoyée ou un envoyé des Nations Unies pour la Libye et une coordonnatrice ou un coordonnateur pour la MANUL, ce qui constituera un pilier important des efforts déployés par l'ONU et la communauté internationale en vue de promouvoir le processus politique et d'aider les parties libyennes à avancer sur les volets militaire, politique et économique du dialogue et à renforcer les mesures de confiance.

Annexe XIV

Déclaration de M. Jonathan Allen, Chargé d'affaires du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens tout d'abord à remercier la Représentante spéciale par intérim du Secrétaire général, Stephanie Williams, pour ce qui aura peut-être été son dernier exposé au Conseil en cette qualité. Sa direction experte de l'équipe dévouée de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et son action exceptionnelle à titre personnel ont permis des progrès sensibles sur la voie de la paix en Libye, peut-être davantage que nous l'aurions cru possible plus tôt cette année. Nous la remercions pour tout ce qu'elle a fait.

Le Royaume-Uni accueille avec satisfaction l'accord conclu il y a quelques jours par le Forum de dialogue politique libyen sur un plan d'étapes politique, notamment pour les élections prévues en décembre 2021. Les Libyens ont maintenant une notion partagée de la direction politique pour la première fois depuis des années. Je tiens à saluer le rôle important des participantes au Forum. Nous apprécions vivement le courage des parties libyennes, qui se sont accordées sur un cessez-le-feu national, et les progrès déjà réalisés dans l'application de l'accord, en particulier le sentiment de démarche commune que les membres de la Commission militaire conjointe ont su créer et l'élan qu'ils ont maintenu, y compris lors de leur dernière réunion en date. Néanmoins, comme Mme Williams l'a souligné, il reste encore beaucoup à accomplir.

L'accord de cessez-le-feu entre les parties libyennes dispose que, dans les trois mois suivant sa signature, tous les mercenaires et combattants étrangers doivent avoir quitter le territoire libyen – terrestre, aérien et maritime – et que, jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement unifié ait pris ses fonctions, les accords militaires relatifs à des activités d'entraînement en Libye doivent être suspendus, et le personnel affecté à ces activités doit s'en aller. J'espère vraiment que nous entendrons aujourd'hui tous les membres du Conseil déclarer qu'ils souscrivent et apportent leur appui à cette position des parties libyennes. Le message est clair. Les Libyens veulent qu'il soit rapidement mis fin à l'ingérence militaire étrangère dans leur pays et aux violations de l'embargo sur les armes. La Commission militaire conjointe a décidé la semaine dernière que les forces étrangères devraient, dans un premier temps, reculer à au moins cinq kilomètres de la ligne de front. Cela doit maintenant se produire, et rapidement. Quand des membres de la communauté internationale continuent d'enfreindre de façon flagrante le droit international et de bloquer les progrès accomplis par les Libyens et l'ONU, nous devons prendre des mesures fermes, y compris en imposant des sanctions.

Sur le volet politique, nous devrions tous aider la MANUL à convoquer d'autres sessions du Forum de dialogue politique et à œuvrer au profit d'un accord libyen sur un nouveau gouvernement provisoire inclusif et d'une base constitutionnelle robuste pour ces nouveaux arrangements. Une fois encore, nous devons être prêts à répondre clairement et rapidement à ceux qui cherchent à saboter ou à retarder indéfiniment les avancées sur la voie de la solution politique que le peuple libyen veut et est en droit d'attendre.

Je me félicite également de l'esprit de compromis qui a abouti à la reprise de la production et des exportations de pétrole dans toute la Libye. Il est à présent capital que la communauté internationale se rassemble autour des efforts déployés par la MANUL pour que les recettes issues de ces exportations soient gérées de façon équitable et dans la transparence au profit de toute la population libyenne. Nous nous félicitons des discussions relatives à de nouvelles dispositions de sécurité sur les sites pétroliers. Il est clair que ces dispositions doivent rester fermement entre les mains des Libyens.

Le Royaume-Uni s'inquiète de la dégradation continue de la situation des droits humains en Libye cette année, en sus de la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) qui va s'aggravant.

Nous condamnons avec force le meurtre choquant de l'avocate Hanan Al-Barassi à Benghazi le 10 novembre, qui nous a tristement rappelé la nécessité de protéger la liberté d'expression et les droits des femmes. Nous demandons que ce meurtre et la disparition en juillet 2019 de la députée Siham Sergiwa fassent l'objet d'enquêtes dûment conduites, avec diligence et dans la transparence.

Il semble que pas une semaine ne passe sans qu'on découvre un nouveau charnier à Tarhouna. Nous nous inquiétons également des informations faisant état d'une augmentation du nombre de migrants qui périssent en mer et des conditions dans les centres de détention. Nous sommes attachés à l'application du principe de responsabilité, et nous demandons aux autorités, dans tout le pays, d'offrir leur pleine coopération à la mission indépendante d'établissement des faits sur la Libye.

Le récent cessez-le-feu et les progrès enregistrés sur le volet politique, facilités dans les deux cas par l'ONU, sont vraiment significatifs. Les parties libyennes démontrent qu'elles sont prêtes à faire des compromis et à aller de l'avant. Je ne veux pas sous-estimer les difficultés qu'elles rencontrent, mais mon message est clair. Les Libyens nous ont montré la direction dans laquelle ils voulaient aller : une feuille de route politique, des élections et une fin permanente, dans tout le pays, au conflit qui leur gâche la vie. Ils veulent qu'il soit mis un terme à l'ingérence étrangère. Il est temps pour nous, les membres de la communauté internationale, d'honorer nos obligations et de jouer notre rôle pour les aider à y arriver – et, pour certains, il est temps de quitter la Libye.

Annexe XV

Déclaration de Mme Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous tenons une fois encore à remercier tout spécialement à Mme Stephanie Williams pour son travail exceptionnel à la tête du processus politique des Nations Unies en Libye. Depuis la dernière fois que le Conseil s'est réuni pour débattre de la situation en Libye, en septembre (voir S/PV.8758), ce travail a sensiblement porté ses fruits. Les Libyens ont réussi à se mettre d'accord sur un cessez-le-feu national et se sont réunis pour tenir la première session du Forum de dialogue politique libyen facilité par l'ONU.

Nous saluons l'accord trouvé par les participants au Forum sur un plan d'étapes pour l'organisation d'élections nationales le 24 décembre 2021, qui permettront à tous les Libyens de choisir les dirigeants et les orientations de leur pays. Ces faits nouveaux sont la preuve qu'il existe chez les Libyens un consensus large autour de l'idée qu'une solution politique inclusive et négociée constitue la seule façon de mettre un terme au conflit. Ils valident également le processus politique des Nations Unies comme seul moyen viable de parvenir à la paix et à la réconciliation nationale.

Ces deux dernières semaines, un groupe vaste et diversifié de Libyens s'est réuni à Tunis pour prendre part au Forum de dialogue politique, et nous tenons à remercier la Tunisie pour son concours. Les Libyens se sont accordés sur un programme pragmatique qui énonce les paramètres à réunir afin de parvenir à la paix, notamment le fait de fixer une date pour les élections nationales, la mise en place d'une nouvelle autorité exécutive, un accord visant à unifier les principales institutions et la fourniture d'un appui renforcé à la Haute Commission électorale nationale.

Nous demandons à tous les membres du Conseil de respecter leurs engagements en vertu du processus de Berlin et de soutenir véritablement et activement le processus politique des Nations Unies, en particulier tant que la dynamique nous reste favorable. L'annonce par les Libyens d'un cessez-le-feu national a posé les bases du Forum de dialogue politique. Cela dit, la bonne application de ce cessez-le-feu repose sur chaque membre du Conseil. Nous sommes tous d'accord pour dire que les solutions doivent être dirigées et prises en main par les Libyens. Il nous incombe donc à tous d'appuyer la décision des Libyens d'arrêter les combats et de le faire dans les conditions qu'ils auront déterminées eux-mêmes. Une autre solution, imposée de l'extérieur, qui viserait à établir une partition en Libye et à installer une présence militaire étrangère à long terme serait parfaitement inacceptable.

La communauté internationale doit honorer l'accord libyen selon lequel tous les mercenaires et combattants étrangers doivent quitter la Libye, et l'ensemble des unités militaires et groupes armés, se retirer des lignes de contact et retourner à leurs bases dans les 90 jours suivant l'accord de cessez-le-feu du 23 octobre. Nous accueillons avec satisfaction les récentes réunions de la Commission militaire conjointe libyenne sur le sol libyen, à Ghadamès et au nouveau quartier général de Syrte, tenues dans le but de donner effet à l'accord de cessez-le-feu.

La communauté internationale devrait aussi engager la responsabilité des fauteurs de troubles qui cherchent à saboter les perspectives de paix, de sécurité et de stabilité en Libye. Nous devons clairement signaler que la communauté internationale prendra des mesures vigoureuses pour mettre fin à la culture d'impunité qui alimente le conflit en Libye. À cette fin, les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Estonie ont désigné certains auteurs des violations les plus flagrantes des droits humains en Libye, notamment Mohammed Al-Kani et la milice Kaniyat, pour inscription sur la liste du Comité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

Les États-Unis resteront de fervents partisans de l'application effective du principe de responsabilité et de la justice pour les victimes d'atrocités et continueront de s'appuyer sur les mécanismes appropriés pour que cette position se traduise en actes. Nous nous félicitons de la création de la mission internationale d'établissement des faits pour recenser les atrocités et les autres atteintes aux droits de l'homme en Libye. L'établissement des responsabilités contribuera à la promotion de la justice pour les victimes et à la garantie d'une paix durable.

Nous soutenons également la National Oil Corporation dans l'exécution de son mandat apolitique et technocratique et la reprise à l'échelle nationale de ses opérations dans le secteur du pétrole et du gaz et saluons les mesures qu'elle a prises en vue d'assurer une pleine transparence quant à toutes les recettes perçues. Alors que les Libyens cherchent à améliorer la gouvernance, il est honteux que certains acteurs du pays ou extérieurs s'emploient à politiser et saper les institutions économiques, telles que la Libyan Foreign Bank, et à piller ces recettes. Il faut impérativement que l'on sache qui dirige vraiment la Libyan Foreign Bank.

Le Conseil a indiqué clairement que les richesses libyennes devaient être préservées pour tous les Libyens, et nous devons redoubler d'efforts pour veiller à ce que les fonds ne soient en aucun cas détournés durant cette période très critique. Les États-Unis continueront de suivre de très près l'évolution de la situation à cet égard, et nous ferons notre part pour aider le peuple libyen à bâtir enfin un avenir fondé sur la paix et les possibilités qui l'accompagnent.

Enfin, à ce moment charnière du processus politique, il est essentiel que le poste d'envoyé spécial soit rapidement attribué à une personne dotée d'une solide expérience en matière de négociation. M. Nickolay Mladenov est le bon choix pour ce rôle. Nous attendons avec intérêt de tenir des consultations avec le Secrétaire général et le Conseil sur de potentiels candidats africains pour le poste de coordonnateur ou de coordonnatrice de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Nous maintiendrons notre soutien à Mme Stephanie Williams dans son action compétente à la tête de la MANUL jusqu'à la nomination de la personne qui lui succèdera, et nous apprécions vivement qu'elle soit disposée à prolonger son mandat tandis que l'ONU s'efforce de pourvoir ce poste.

Une fois de plus, nous tenons à remercier Mme Williams. Nous lui sommes vraiment reconnaissants pour tout ce qu'elle a fait au profit de ce processus dirigé par les Libyens.

Annexe XVI

Déclaration de M. Taher Elsonni, Représentant permanent de la Libye auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Tout d'abord, je tiens à remercier Mme Stephanie Williams de son exposé sur les derniers faits intervenus en Libye. Je lui souhaite ainsi qu'à son équipe tout le succès possible dans leur action visant à trouver des solutions concrètes à la crise actuelle. Qu'il me soit également permis de remercier pour leurs efforts les pays qui quittent le Conseil à la fin de l'année, à savoir l'Allemagne, la République dominicaine, l'Indonésie, la Belgique et l'Afrique du Sud, et en particulier cette dernière qui est la défenseuse la plus zélée de la cause et du peuple libyens.

Nous avons tous suivi l'évolution rapide de la situation en Libye depuis l'annonce du cessez-le-feu, après les tentatives d'en instaurer un en janvier dernier, quand la Russie a facilité la signature d'un accord à Moscou. Toutefois, nous savons tous ce qui s'est passé à l'époque et qui a fait marche arrière. L'évolution que nous suivons a commencé avec les réunions de la Commission militaire conjointe à Ghadamès et plus tard à Syrte, qui avaient pour but de poser les bases d'un dialogue et du travail sur les autres volets. C'est pourquoi nous suivons les réunions de très près, en espérant qu'elles aboutiront à des solutions concrètes et réalistes qui garantiront le succès, tout particulièrement pour ce qui concerne la vérification du respect du cessez-le-feu et le fait de veiller à ce que tous les mercenaires et les combattants étrangers quittent toutes les régions de Libye, avec leurs diverses armes, sous la supervision de l'ONU. Des rapports récents montrent que des mercenaires et des armes de grande puissance continuent d'affluer en Libye, des mines antipersonnel, d'être plantées, et des fortifications, érigées, notamment à Syrte et à Joufra. Nous devons donc empêcher l'entrée de hors-la-loi qui mettraient en péril la stabilité régionale et la sécurité nationale, notamment des pays voisins.

À ce sujet, nous accueillons avec satisfaction les efforts en cours depuis quelques jours maintenant, ainsi que la réunion organisée à Brega par le Président de la National Oil Corporation en vue de consolider les forces de surveillance des champs pétrolifères, qui ont pour responsabilité de protéger les installations pétrolières libyennes et de maintenir leur neutralité en temps de conflit. Après la levée du blocage injuste des ports et champs qui a duré pratiquement neuf mois, nous avons vu la production commencer à se relever, et elle atteint à présent plus de 1 million de barils par jour. Nous tenons à souligner que tout préjudice porté aux richesses ou aux moyens de subsistance des Libyens est totalement inacceptable.

La question que nous continuerons de poser consiste donc à savoir quelles assurances internationales peuvent être données en ce qui concerne le respect de ces accords, et si les pays qui s'ingèrent dans les affaires libyennes ont compris qu'une solution militaire ne pouvait pas fonctionner en Libye. L'Accord politique de Skhirat nous a enseigné une chose. En dépit des promesses internationales et des résolutions successives de l'ONU, les obstructionnistes ont trouvé un moyen de saboter des négociations qui duraient depuis non pas quelques jours, mais à peu près un an, en raison des divisions qui existent au sein du Conseil et parce que celui-ci n'entend pas sérieusement appliquer ses propres résolutions.

Les derniers faits en date, notamment le lancement du Forum de dialogue politique libyen en Tunisie – nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour féliciter et remercier ce pays d'avoir accueilli le Forum –, offrent une lueur d'espoir aux Libyens et suscitent l'optimisme. Si nous apprécions tous les efforts sincères déployés par la communauté internationale pour appuyer des solutions pacifiques, s'ériger en

porte-voix de la raison et du dialogue et faire taire les canons et les affrontements, nous devons cependant garder à l'esprit que c'est ce genre de forum que tout le monde attendait à Ghadamès l'an dernier, quelques jours à peine avant que l'agression ne débute. Ce qui se passe maintenant n'est autre que ce qui aurait dû se produire alors. Si les parties étaient venues à la table de négociation pour engager le dialogue, il aurait été possible d'empêcher le bain de sang, la mort d'enfants, de femmes et de nos meilleurs jeunes, le déplacement de milliers de personnes et l'escalade de l'intervention étrangère dans le pays.

Par conséquent, nous soulignons que le rôle des parties libyennes dans le dialogue est crucial sur chaque volet, qu'elles se trouvent dans le pays ou à l'étranger ; que l'intérêt national doit être défendu ; qu'il faut s'employer à trouver des solutions fondamentales, globales et sans compromis. En outre, les Libyens ne doivent pas faire l'objet de diktats, d'aucune sorte, si tentants soient-ils, car l'intervention internationale continuera et ne s'arrêtera pas tant qu'on lui laissera la porte ouverte. Il y en a qui la laissent entrer, et ce que notre pays endure depuis bientôt 10 ans est une leçon pour nous tous.

Vu comme les Libyens ont souffert au fil des ans, et compte tenu de leur peur de répéter les erreurs du passé et de la crise de confiance qu'ils ont vécue, nous devons comprendre les craintes de certains et leur abord critique de la trajectoire que prennent les discussions, qu'il s'agisse du mécanisme retenu pour choisir les interlocuteurs et les représentants, du processus lui-même, des alliances antagonistes ou de quoi que ce soit d'autre. Il nous faut en conséquence respecter l'opinion de tous et nous abstenir de remettre en question le patriotisme de quiconque. Malgré toutes les difficultés et tous les problèmes afférents au dialogue récent, nous avons tous pu constater l'accueil national et international chaleureux qui a été réservé au consensus auquel sont parvenus les participants au Forum s'agissant de fixer au 24 décembre de l'an prochain – soixante-dixième anniversaire de l'indépendance nationale – la date de l'élection générale. C'est en soi une réalisation encourageante qui doit être soutenue et défendue. Dans ce contexte, nous réaffirmons ce qui a été dit dans le cadre de plusieurs initiatives et déclarations du Président du Conseil de la présidence, comme une demande insistante : que les élections présidentielle et parlementaires devraient se tenir dès que possible, car elles représentent le seul moyen de mettre un terme au litige sur la légitimité et d'unifier les institutions, ainsi qu'une mise à l'épreuve pour ceux qui prétendent être populaires et éligibles aux plus hautes fonctions. Que ceux qui ont l'esprit compétitif s'engagent dans la compétition. Nous appelons donc d'urgence à un consensus accéléré sur la disposition constitutionnelle idoine pour la tenue de ces élections, au respect de la demande générale d'en finir avec toutes les phases de transition, à l'adoption d'une constitution nationale permanente et à l'arrêt de la succession d'organes politiques dépassés et divisés entre eux qui recyclent sans cesse les mêmes personnages.

Pour que les dialogues politiques réussissent et que nous tirions profit de l'expérience passée, nous souhaitons insister sur les points suivants.

Premièrement, afin d'assurer la crédibilité et le succès du processus électoral, nous demandons au Conseil de sécurité d'adopter une résolution contraignante à l'appui du consensus auquel sont parvenus les Libyens dans le contexte des divers dialogues, y compris un plan d'étapes et une disposition constitutionnelle sur la tenue d'élections le 24 décembre 2021. Une telle résolution devrait confier pour tâche à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, par l'intermédiaire des institutions spécialisées de l'Organisation, d'apporter un soutien technique et logistique au processus électoral sous la supervision de la Haute Commission électorale nationale et de surveiller le processus en coordination avec l'Union africaine et l'Union européenne, de manière à en garantir l'intégrité et la transparence. Elle devrait engager la responsabilité de quiconque ferait obstruction au processus ou à son résultat.

Deuxièmement, les grands objectifs de toute nouvelle phase de transition, à condition qu'il en soit convenu, devraient être les suivants : préparer l'élection, qui aura lieu dans seulement un an ; fournir en temps utile des services à toutes les régions ; unifier les institutions de l'État, en particulier les institutions souveraines, afin d'assurer leur alignement sur l'exécutif et les unes sur les autres ; combattre la corruption ; démanteler toutes les milices restant en Libye et placer l'armée et ses différentes branches, dans tout le pays, sous autorité civile.

Troisièmement, l'Union africaine a appelé à la convocation d'une conférence de réconciliation nationale pour appuyer les volets définis par l'ONU. Cette conférence serait placée sous la direction de l'Afrique du Sud, actuelle Présidente de l'Union africaine, et du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, présidé par la République du Congo, et aurait pour but d'ouvrir un nouveau chapitre en permettant aux Libyens d'examiner ensemble les principes du renforcement de la confiance, les questions relatives à la justice transitionnelle, les aspects touchant l'amnistie, les réparations et le retour des déplacés, quelles que soient leurs affiliations ou leurs inclinations politiques ou idéologiques.

Quatrièmement, il est impératif de réclamer des comptes à tous les auteurs de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité à l'égard de civils, quelle que soit leur affiliation politique, à tout moment du conflit depuis 2011, qu'ils aient perpétré les crimes eux-mêmes ou aidé à leur commission, ainsi qu'aux pays impliqués. Les crimes commis durant l'attaque de Tripoli le 4 avril 2019 sont particulièrement importants à cet égard. Il faut s'efforcer de rendre la justice et d'éliminer l'impunité car, à ce jour, les mines antipersonnel disposées dans le sud de Tripoli par des milices affiliées à Haftar font encore des victimes, et des femmes sont toujours enlevées et tuées, comme cela a été le cas pour l'avocate Hanan Al-Barassi il y a quelques jours à Benghazi. Nous continuons de découvrir chaque jour de multiples charniers à Tarhouna. Au vu de cette abondance de preuves, nous appelons une nouvelle fois le Conseil de sécurité à ne pas se contenter de déplorer ou de condamner les exactions par des déclarations, mais à inscrire immédiatement sur les listes de sanctions les personnes qui ont perpétré ces crimes et celles qui en ont donné l'ordre. Les travaux du Comité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye et la publication du rapport de son groupe d'experts ne devraient pas se heurter à des manœuvres d'obstruction, comme le Président du Comité vient de le dire, pour la seule raison que quelqu'un au Conseil semble vouloir dissimuler les faits.

Pour conclure nous affirmons une fois de plus que les interventions étrangères préjudiciables dans mon pays constituent un obstacle majeur à la conclusion d'un accord entre Libyens. Nous mettons en garde les pays responsables des conséquences de cette ingérence, qui compromet la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'État libyen et menace la paix et la sécurité régionales. Nous invitons instamment le Conseil de sécurité et la communauté internationale à saisir l'occasion qui leur est donnée de réfléchir aux torts qu'ils ont causés à la Libye et de faire la preuve de leurs bonnes intentions en soutenant la volonté des Libyens et leur droit à l'autodétermination et en ne permettant pas que la Libye soit utilisée comme un champ de bataille pour régler des comptes par procuration, et verser au passage le sang de notre peuple. Qu'il soit bien compris que la Libye, en dépit de ses crises, n'a pas rompu et ne rompra pas. Même si nous souffrons aujourd'hui, nous nous relèverons demain, grâce à notre peuple, qui n'acceptera pas l'humiliation, car les Libyens sont un peuple fier et digne. Un jour, la réconciliation viendra. Nous tournerons la page, laisserons le passé là où il est, et les Libyens se souviendront de ceux qui ont aidé à les tuer et à semer entre eux la discorde, comme de ceux qui se sont tenus à leurs côtés et qui leur sont venus en aide.
